

Analyse de la pénibilité des postes de travail, des TMS, maladies professionnelles et accidents du travail

Les diagnostics réalisés mettent en évidence les principales caractéristiques du pays du Centre Bretagne en terme de conditions de travail :

- ▲ La forte concurrence des marchés et l'activité saisonnière incitent les entreprises à embaucher des travailleurs en contrat CDD ou intérim. La main d'œuvre est essentiellement locale et de ce fait stable.
- ▲ Les périodes de forte activité et la spécificité de l'activité nécessitent un travail en horaires décalés (2x8, 3x8, horaires de nuit).
- ▲ Une pénibilité des postes liée :
 - à la manutention de charges lourdes
 - aux gestes répétitifs à cadence élevée accompagnés d'un effort
 - aux contraintes posturales (dos courbé, position debout prolongée, posture statique)
 - fréquent déplacement à pied
 - une ambiance froide révélant les troubles articulaires et musculaires.

Ces conditions de travail peuvent être à l'origine de :

- ▲ troubles de la santé, de déclaration de maladies professionnelles telles que les troubles musculo-squelettiques, d'accidents du travail, de risque d'inaptitude,
- ▲ d'un taux d'absentéisme élevé désorganisant les équipes et le travail,
- ▲ de difficulté à recruter sur des postes précis,
- ▲ de difficulté à fidéliser ses salariés,
- ▲ de difficulté à répondre à leur obligation d'emploi des travailleurs handicapés les obligeant à verser une cotisation auprès de l'AGEFIPH*.

Des solutions pour les entreprises :

- ▲ la démarche participative de maîtrise des risques de l'entreprise
- ▲ la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

LES AXES POUR UNE DEMARCHE DE MAITRISE DU RISQUE :

Dépister : analyse approfondie des accidents, douleurs liées au travail...

Mobiliser : engagement de la direction de l'entreprise

Informier et organiser : information générale sur les TMS et collecte de données

Diagnostiquer : observer et analyser

Transformer : recherche de solutions, proposition globale d'amélioration du poste qui contiendra des solutions à court, moyen et long terme, introduction de nouvelles formes d'organisation (polyvalence des salariés et rotation des postes).